

# Journée de la laïcité

vendredi 11 décembre 2020, par [webmaster](#)

L'anniversaire de la loi du 9 décembre 1905 est inscrit au programme des actions éducatives et donne lieu, chaque année, à des projets instructifs, ambitieux, originaux, qui font vivre la laïcité au sein des établissements. Cette année, environ deux mois après l'attaque de Samuel Paty, il nous semble que cette date devrait revêtir une dimension plus particulière encore.

Au sein du lycée des Iscles nous avons opté pour un projet mené à bien par les internes de l'établissement. En effet, nous leur avons demandé de [choisir l'article](#) qui était le plus parlant pour eux dans la charte de la laïcité. C'est l'article 3 qui l'a emporté. Le but étant ensuite de rapporter l'idée principale du dit article sur un grand drap affiché à la date anniversaire sur la devanture de l'établissement (photo).

Nous les remercions donc de leur participation et de leur engagement citoyen

